

Paris, le 24 octobre 2011

Monsieur Laurent ARACHTINGI
Directeur Général Adjoint
Cremonini Restauration
87 Rue du Charolais
75012 Paris

Monsieur,

Notre organisation syndicale dénonce sa signature sur l'Accord Boissons d'Accueil – Welcome Drink du 1^{er} septembre 2011 et ce en application de l'article L.2261-9 et suivant du code du travail comme le prévoit l'article 2 de l'accord.

Pour Force Ouvrière, l'arrivée de la Boisson d'Accueil a été accueillie d'une façon positive, la volonté de la SNCF de créer ce nouveau service valorisant notre travail à bord, permettant de maintenir nos emplois voir même d'en créer de nouveaux dans une période où on parle plus de licenciement que de création d'emploi nous semblait aller dans le bon sens.

Nous vous avons bien mis en garde que nous serions vigilants sur les conditions de travail du personnel. Malheureusement, plus d'un mois et demi après le lancement de ce service le bilan est catastrophique. Nous avons constaté depuis la mise en application de cet accord que les conditions de travail des commerciaux se sont fortement dégradées et que les directions Cremonini TGV et Avirail se renvoient les fautes au lieu de remédier aux différents problèmes rencontrés par les salariés.

Les différents matériels qui sont mis à disposition des commerciaux de manière aléatoire et souvent non entretenus par la société Avirail rendent le travail des salariés encore plus pénible. Rien n'a été anticipé, aucun achat de matériel, aucune cohérence avec AVIRAIL (qui a les mêmes problèmes que nous), un manque de matériel et de personnel récurrent, aucune vision à long terme, seul compte la gestion des coûts, on est dans le système D... en permanence.

Non seulement la direction ne donne pas les moyens aux commerciaux de bien faire leur travail mais en plus elle multiplie les contrôles à bord par l'intermédiaire des adjoint d'UO (site de Montparnasse) qui viennent s'ajouter aux contrôles SNCF entraînant des convocations pour un sticker de travers!! Les salariés n'en peuvent plus, trop c'est trop...

Compte tenu de ce constat, nous dénonçons l'accord que nous avons signé car la direction de Cremonini TGV n'a pas mis en place les moyens humains et matériels qu'elle s'était engagée à mettre en place.

Veuillez agréer, Monsieur Laurent ARACHTINGI, nos salutations distinguées.

Pour Force Ouvrière
Le Délégué Syndical Central
Jean-Marc STAUB



Copies : Fédération FO des Cheminots
Union FO Restauration Ferroviaire
Inspection du travail